L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 23 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 13 JUIN.

LA TURQUIE ET LA HONGRIE A L'EXPOSITION.

Nous lisons dans une correspondance de Philadelphie, en date du 4 :

A l'Exposition de Vienne il y avait un groupe de bâtiments portant la dénomination de *Cercle oriental*, qui montrait admirablement ou lumineusement l'architecture, le commerce et différents aspects de la vie orientale. Il comprenait le palais du Khédive d'Egypte, le pavillon scintillant du chah de Perse et un certain nombre de cafés et de bazars. Il n'y a aucune exposition de ce genre dans le parc de Fairmount, mais le visiteur peut néanmoins, s'il le désire, se procurer quelques notions intéressantes sur les costumes, les types, les manières de l'Orient dans le café turc, le bazar de Jérusalem, le café tunisien et le bazar marocain. La maison turque Ludovic et Vallauri, coiffeurs du sultan de Turquie (il serait peut-être plus exact de dire aujourd'hui de feu le sultan) a élevé une fort belle construction d'un style d'architecture très caractéristique, qui a été ouverte lundi comme un café. Cette construction contient une grande salle avec une fontaine au milieu, et quatre chambres de dimensions moindres. Jeudi aura lieu l'inauguration officielle à laquelle assisteront, dit-on, les commissaires turcs.

Les garçons sont tous Turcs et portent le costume de leur pays; le café est fait sous les yeux des consommateurs à la mode orientale; c'est-à-dire qu'on le moud jusqu'à ce qu'il soit réduit en une poudre des plus fines et qu'on le fait bouillir ensuite de manière à en faire une cepèce de bouillie; le vin et les autres douceurs, servis dans ce café, proviennent tous des diverses parties de l'empire ottoman.

Voici la transcription de la liste des prix : Café turc (mokha), 15 cents; mastic (liqueur turque) 15 cents; sirop de griotte, 15 cents; confiture de griotte, 15 cents; confiture de rose, 15 cents; limonade turque, 15 cents; dondourma (glace turque), 20 cents; halvoh (bonbons turcs), 15 cents; vin de Lamos, 20 cents le verre; vin de Chypre, 20 cents le verre; tabac turc en chibouck, 15 cents; tabac turc en narguileh, 15 cents. Le vin de Chypre ressemble beaucoup à l'huile pour l'apparence et au fameux Lacryma-Christi d'Italie pour le goût.

Le café tunisien a été également ouvert lundi; c'est une construction beaucoup moins considérable que son voisin turc, et il est dirigé d'après un plan tout à fait différent. Près de la porte est assis un individu à favoris noirs qui parle bien l'anglais et qui doit avoir voyagé dans une troupe attachée à un cirque. Il invite d'un ton avenant les passants à entrer et leur donne l'assurance que s'ils ne sont pas satisfaits il leur rendra leur argent. A l'intérieur, on rencontre immédiatement une espèce de géant arabe en pantalons flottants, turban jaune et gilet écarlate qui demande à chaque visiteur 25 cents; en échange vous avez une tasse de café bouenx, et un concert de musique arabe donné par des musiciens arabes assis à la mode turque au fond de la salle. Ils sont au nombre de cinq; trois hommes, un garçon et une femme, tous costumés. Un des hommes joue d'un violon, à peu près passé de mode; un autre pince d'une espèce de luth à l'aide d'une baguette, et le troisième joue des cymbales; la femme et l'enfant tapent avec leurs doigts sur des petites timbales rondes qu'ils tiennent sur leurs genoux.

Ils chantent tous des airs d'un caractère bizarre, des mélodies étranges, monotones, criardes dans un ton mineur, accompagnées par les sons discordants de tous les instruments, tambouris, etc., et par des acclamations gutturales intermittantes, quelque chose comme le "hoopla" des ménestrels nègres. La femme joue de temps en temps. Elle est assez jolie, avec des traits riches et réguliers et de brillants yeux noirs; mais ses pieds et ses chevilles prennent trop de place pour répondre à l'idée qu'se tient Europe de la beauté. Elle a sur sa tête un long tichu de drap d'or; des pendeloques de pièces d'or lui pendent aux oreilles, son beau cou est rempli de plusieurs colliers; elle porte aux mains une douzaine de bracelets et une vingtaine de bagues, et autour des chevilles de lourds cercles d'or. Ce qui est horrible à dire, ses ongles sont couverts de taches d'un rouge écarlate; elle danse sans chaussures et s'assoit les jambes croisées, sur les coussins, comme les hommes.

Le pavillon des vins de Hongrie de M. Joseph Kohn, qui s'élève sur une des pentes de George's Hill, à côté du restaurant israélite, vaut la peine qu'on le visite pour faire connaissance avec le type et le costume magyars, aussi bien que pour goûter les excellents vins de Hongrie qu'on y sert au verre ou à la bouteille. Les garçons portent le costume de leur pays, bottes montantes, pantalons collants, vestes courtes avec brandebourgs sur la poitrine, petits chapeaux ronds à plumes. Les vins de Hongrie ne sont pas aussi connus aux Etats-Unis qu'ils méritaient de l'être. Dans le nombre se trouvent plusieurs variétés de vin rouge ressemblant au bordeaux, mais ayant plus de corps et une proportion d'alcool un peu plus forte; des vins blancs presque en aussi grande variété que sur le Rhin, et une grande quantité d'excellents vins de dessert sucrés. Parmi ces derniers se trouve le Tokay, vin que les Tokay, que les connaisseurs proclament d'ordinaire le roi des vins. M. Kohn est un ancien officier, un ancien soldat de la révolution de 1848, et il est clair, à lui de bien peu alors qu'il ne fut pendu. Il a une maison à New York, où il est bien connu de ses compatriotes.

LES FALSIFICATIONS DU CHAMPAGNE.—Le champagne Krug, dont on vend des contrefaçons jusqu'à la Nouvelle-Orléans, n'est pas la seule marque qui ait eu les honneurs de la falsification, car nous lisons ce qui suit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Nous avons signalé il y a quelque temps la plainte déposée par MM. Bary & Cie., agents de Mumm & Cie., marchands de vins de champagne à Verzenay, contre divers personnes qui font le métier lucratif de mettre une drogue de leur fabrication dans des bouteilles semblables à celles de Mumm & Cie., de coller sur les bouteilles l'étiquette de cette maison, et de vendre le tout (pour véritables champagnes de Verzenay.

En vertu de cette plainte, le recorder Hackett a délivré des mandats d'arrestation contre Thomas Arnold, du No 22 New Church street; Emanuel Spellman, même adresse; Henry Weake, Nos 151 et 153 Canal street; Von Schoening, du No 7 Christie street; Mathias, du No 336 Front street; David Stern, du No 45 Warren street; Auguste Werner, du No 20 Park Place; George Bieg, du No 6 Cedar street; Philip Hone, du No 34 Vesey street; Charles Cole, du No 7 New street, James S. Jackson et James H. Jackson, du No 846 Sixième avenue.

Toutes ces personnes sont mises en accusation par le grand jury comme contrefacteurs de champagne; la plupart des inculpés ont déjà été arrêtés et mis sous caution, les autres le seront aujourd'hui ou demain; et très prochainement aura lieu le jugement de cette question, si importante pour le commerce d'importation des vins français.

La contrefaçon vendue sous le nom de champagne de la maison Mumm et Cie est, au rapport des experts, une composition chimique dont le principal agent est du vin éventé de Californie, d'une valeur de 20 cents la bouteille. Ces contrefaçons sont généralement vendues aux enchères, et au-dessous de $6 la caisse tout est bénéfice, tandis que le prix de revient d'une caisse de véritable champagne importé varie de $20 à $35. On peut juger par ces chiffres de l'énorme gain réalisé, aux dépens des commerçants honnêtes, et au grand préjudice de la réputation des vins de champagne, par les auteurs de la fraude plus haut expliquée.

Les investigations faites jusqu'à présent ont révélé que plusieurs brocanteurs ont la spécialité de rechercher les bouteilles ayant contenu du champagne de Mumm & Cie. Ces bouteilles sont achetées bien plus cher que les autres par les fraudeurs, car ils n'ont qu'à verser dedans leur liquide et à rebouchet, sans avoir besoin de faire les frais d'une étiquette contrefaite.

Les experts estiment qu'une partie du champagne consommé aux Etats-Unis est de l'imitation frauduleuse, l'ayant rien de commun que l'étiquette avec le vin qu'elle représente.

Si, par impossible, la justice ne fournissait pas un remède contre la contrefaçon de ce négoce d'imposteurs, il est probable que l'importation de champagne en Amérique cesserait entièrement, ce qui serait à la fois une perte très sensible pour le Trésor et un désagrément extrême pour les véritables amateurs, sans parler du préjudice causé aux négociants.

AVERTISSEMENT AU PUBLIC.—Le mérite et le succès des emplâtres porous de capcine de Benson sont déjà clairement établis. Ce fait indisputable a suscité nombre d'imitateurs qui cherchent leur bénéfice en vendant au public des articles sous le nom d'emplâtres de capucin et de capsicum, comme étant semblables aux emplâtres de Benson. Ne vous laissez pas tromper. Leur composition est entièrement différente, et ne ressemble en rien à la nôtre.

Le mot capcine sera dorénavant coupé dans chaque emplâtre pour protéger l'acheteur contre les falsifications ou les imitations. Les emplâtres porous de capcine de Benson sont regardés maintenant comme le remède le plus efficacit qu'ait jamais été offert au public. Ils prouvent un soulagement immédiat et guérissent plus vite qu'aucun autre emplâtre ou liniment connu. Ils guérissent quand les autres emplâtres ne font que soulager. Ils ne contiennent ni poisons minéraux ni poisons métalliques. Ils sont approuvés par 2000 droguistes d'excellente réputation. Prix 25 cents. On peut se les procurer chez tous les droguistes.

SEABURY & JOHNSON,
Pharmaciens chimistes, New York.

GRANDE BAISSE DE PRIX.—Le Magasin Rouge, au coin des rues Royale et Dauphine, annonce une grande réduction dans le prix de ses chaussures. Comme ces prix étaient déjà très modérés nous présumons que la baisse est réellement énorme et nous engageons le public à profiter de cette occasion extraordinaire de bon marché. L'assortiment du Magasin Rouge est fort riche et l'on est sûr d'y trouver les chaussures qu'on préfère.

Locataires et Propriétaires.

Voici le texte de la nouvelle loi promulguée le 5 avril qui rappelle la loi sur l'exemption de $600 en faveur des locataires et qui indique les objets qui ne peuvent être saisis pour loyers. La loi, négligé de dire ce qui pourra être saisi; il est très plus court de dire qu'en ne pourra rien saisir du tout.

ACTE pour amender l'article six cent quarante quatre du Code de Procédure; pour rappeler toutes les lois contraires à cet Acte et toutes les lois sur le même sujet; l'amendement à l'article six cent quarante-quatre, du Code de Procédure; pour fixer les pénalités pour la violation de cet Acte; pour fixer les limites de cet Acte et l'interprétation qui doit lui être donnée.

Section 1.—Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale,—Que l'article six cent quarante-quatre du Code de Procédure soit amendé de manière à être comme suit : "Le shérif ou le constable ne peut pas saisir le linge et les vêtements appartenant au débiteur ou à sa femme, ni son lit, ni sa literie, ni ceux de sa famille, ni ses armes, ni ses accoutrements militaires, ni ses outils, ni ses instruments, ni ses livres, ni les machines à coudre nécessaires à l'exercice du métier ou de la profession qui lui donnent les moyens d'existence; il ne saisira, dans aucun cas, les droits de servitude personnelle, d'usage et d'habitation, d'usufruit de l'héritage d'un enfant mineur, ni le revenu de biens dotaux, ni l'argent dû pour le salaire d'un officier, ni les gages d'un travailleur, ni le fourneau de cuisine, ni les accessoires du dit fourneau de cuisine, ni les assiettes, plats, couteaux, fourchettes et cuillers, ni la table, ni les chaises de la salle à manger, ni les bailles, ni les fers à repasser, ni les fourneaux de fers à repasser, ni les portraits de famille appartenant au débiteur, ni les instruments de musique dont se sert un des membres de la famille.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, &c. Que quiconque enfreindra cet Acte ou quiconque par un artifice ou un subterfuge quelconque, poussera un autre à abandonner, ou signant un contrat ou autrement, un des droits que lui donne cet Acte, sera considéré comme coupable d'un délit, et sur condamnation, sera condamné à une amende de deux cents piastres au plus et à un emprisonnement de six mois au plus —ou à l'amende et à l'emprisonnement—au gré de la Cour.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, &c., Que toutes les lois contraires au présent Acte et toutes celles qui ont trait à l'amendement de l'article six cent quarante quatre du Code de Procédure sont rappelées.!

Sec. 4. Il est de plus décrété, &c., Que la clause de rappel de cet acte ne devra pas être interprétée de manière à affecter l'exemption du homestead, les mille piastres de la veuve, ni les exemptions rurales et agricoles reconnues par les lois actuellement en vigueur—la véritable intention de cet acté étant que ces exemptions ne soient pas affectées.

Soc. 5. Il est de plus décrété, &c., Que cet acte aura force de loi à dater de son adoption.

(Signé) E. D. ESTILETTE,
Orateur de la Chambre des Représentants.
(Signé) C. C. ANTOINE,
Lieutenant-gouverneur et prédendt du Sénat.

Approuvé le 4 avril 1876.
(Signé) WM. P. KELLOGG,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme,
N. DURAND,
Assistant du secrétaire d Etat

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit :

Par exemple, lorsque l'alarme est donné par la botte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la botte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la botte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la botte qui a signalé l'incendie.

Les bottes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Kelier.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
33 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux. rue St-Ch
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennie et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazine et Girod.
*74 Coin Natchez et Choupitoulas
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
153 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hospital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
231 Coin Trémé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Trémé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, François et Broad
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 5, rue Victoire.
272 Station de police, rue ChampsElysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin BonsEnfants et ChampsElysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Raynes et Dauphine.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMBS, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. FR. MACHET, Marchand, à Baton-Rouge, pour les paroisses de Outes et Est-Baton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Baton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Harmitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Lionville, paroisse St-Landry.
L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Nouvelle.
C. KORBET, Franklin, paroisse Ste-Marie.
F. DAMARE, St-Martinville.
VALMRY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DURIO, Amandville.
M. PETEFIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Morreauville, (Avoyelles)
E. RIOULFI, Houma (Terrebonne)
SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeanerette, paroisse Ste-Marie.
RIGARD DELERY, Bois St-Louis, (Mississippi).

SPECTACLES, BALS, &c.

THEATRE DE L'OPERA.

Samedi soir, 17 juin 1876, à 7 1/2 heures.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE
—OFFERTE PAR LE—
CLUB DRAMATIQUE LOUISIANAIS
—AU BÉNÉFICE DE—
MR. FERNAND ARMANT,
Auteur Lauréat du grand Concours Dramatique International de Paris 1876.
Première représentation sur la scène et en Amérique de
"LES BRAVES GENS et de la PAUVETTE."
Comédie en un acte par F. Armant.
Cinquième acte du drame Lauréat de F. Armant, "LES PATRIOTES,"
précédé d'une conférence par l'auteur.
Au lever du rideau le MENUET-ROCHAMBEAU, sous la direction de Mr. Auguste Davis
Billets $1 00—Zinse 50 cents.
3 juin—tf

Grand Pique nique de Pompiers,
—DONNE PAR LE—
VOLUNTEER FIRE CO., No 1,
—ET LE—
VIGILANT FIRE CO., No 8,
Aux Fair Grounds,
LES DIMANCHES, 18 et 25 JUIN 1876.
Prix du billet.....50 cents.
Gratis pour les dames et les enfants.

Un coupon attaché à chaque billet donne au porteur la chance de gagner un des lots suivants :
1o Une montre et une chaine en or, pour un monsieur;
2o Une montre et une chaine de dame, en or;
3o Une machine à coudre, de singer;
4o Une montre en or, pour un monsieur;
5o Une paire de bracelets de dame;
6o Un fourneau de cuisine, No 7;
7o Une pipe en écume de mer;
8o Une canne à tête d'or.

PROGRAMME.

Course de poules, pour tous, au mille; prix, $10.
Course au trot, un mille à la fois, pour les chevaux qui n'ont jamais couru 2:45; prix, $50.
Course d'un mille, pour tous; prix, $20.
Course à l'amble, un mille à la fois, pour tous; prix, $15.
Course de poules de moins de 14 mains, au mille; prix, $10.
Course de mulets, un mille. Le dernier mulet aura le prix; prix, $10. Personne ne pourra se servir de son propre mulet.
Course au trot de chevaux de pompes à bras, un mille, pour tous les chevaux du département de la Nlle Orléans, du 8e district, d'Algier et de Carrollton. Prix, $25.
1er—Course entre le "Loafer Horse" du No 1 et le "Lion Horse" du No 3, attelés à des pompes à bras—un mille—bourses de $25.
Course au trot, de charrettes de laitiers, un mille. Prix, $10.
Course au trot, de charrettes de bouchers. Prix, $10.
Course au trot, de hose carriage, un mille, pour tous les chevaux des quatre départements. Prix, $25.
Défi—Course entre le cheval "Samson" du No 1 et le cheval "Baker" du No 13, attelés à des hose carriages, un mille, au trot, pour le barils de bière. Le foreman de chaque compagnie conduira son cheval.
Course de petits vendeurs de journaux—1/4 de mille. Prix, $2 50.
Course à pieds—100 yards—pour tous les membres du département. Prix une Chemise de Flanelle.
Course, au trot, d'attelages de deux chevaux, pompes à vapeur, un mille, pour toutes les compagnies des quatre départements. Prix, $25.
Jet d'eau, par 100 pieds de tuyaux. Prix, $100 et les cornes du "Champion" du Volunteer No 1—pour toutes les pompes à vapeur du département.
Les Compagnies suivantes ont fait leurs entrées. Volunteer No. 1, Mississippi No 2, Eagle No. 7, Jefferson No. 12, Crescent No. 24.
Jet d'eau, pour pompes de 3e ordre. Prix, $25 en or et une paire de cornes dorées—pour toutes les pompes de 3e ordre.
Il y aura en outre beaucoup de jeux en plein champ, sous la direction du comité, courses au sac, course de brouette, cochon à la queue graissée, poteau graissé, &c.
Grand bal sur la plateforme et dans la bâtisse en briques.
La musique sera exécutée par le Crescent City Band et le Frank Fortune's Band.
Les barrages, les buvettes, &c., pour ce pique-nique seront vendus, aux Fair Grounds, le dimanche, 11 juin, à 11 heures du matin.
Toutes les applications d'entrée et toutes les communications doivent être adressées à
F. SCHNEIDER,
Chairman du Comité.
No. 35 rue du Camp

juin—au 18

Pique-Nique. Pique-Nique.
ORLEANS RAILROAD COMPANY.
En prenant les chars de cette compagnie, les passagers qui iront au pique-nique aux Fair Grounds auront non seulement un voyage d'agrément, mais toujours une quantité suffisante de chars au lieu du-position pour aller et le retour. Les chars de la compagnie qui stationnent au sifflet de la statue de Clay, sur la rue du Canal, amèneront les passagers à la porte centrale du Fair Ground comme suit :
Les chars verts directement, et les bleus par le Bayou St Jean, passant près du jardin Magnolia. Les uns et les autres s'arrêtent en face de la porte centrale où se trouvent les tableaux.
22avril—3m—tid

Jardin de Wenger
11 et 13. RUE BOURBON 11 et 13
H. WENGER, propriétaire.
C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve des meilleurs journaux Européens et américains; TROIS BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. La meilleure bière et les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.
La célèbre BIERE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre.
Le plus élégant orgue-orchestre du monde jouera de 11 heures du matin à minuit. 12jan—1an

Hibernia Insurance Company,
Bureaux, No 37 de la rue du Camp.
JOHN HENDERSON, président,
P. IRWIN, vice-président,
THOS. F. BRAGG, secrétaire.

Gains.....$213,424
Pertes payées.....74,741
Bénéfice net.....68,438

A une élection qui a eu lieu le lundi, 1er du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été choisis directeurs de cette compagnie pour l'année courante :

P. Irwin,	John Henderson,
Thomas Kink,	John G Ryan,
Thos. Gilmore,	W. J. Castell,
John T. Gibbons,	Jas. A. Gliemer,
William Hart,	Emile Gauche,
Davis Jackson,	John H. Hanna,
	F. J. Gasquet,

Et, le 8 mai, à une réunion des directeurs, JOHN HENDERSON, président, P. IRWIN, vice-président, et THOS. F. BRAGG, secrétaire, ont été réélus, à l'unanimité.
Les Directeurs ont déclaré 10 pour cent d'intérêt provenant du bénéfice net des douze derniers mois : un dividende de 4 pour cent sur le capital payé et un dividende de 25 pour cent sur les primes payées par les actionnaires—ce qui fait, avec la réfaction (rebate), 40 pour cent sur les primes. Les dits intérêts et dividendes seront portés au crédit des billets donnés pour actions.
L'intérêt et les dividendes sur les actions payés en plein se payeront, au comptant, aux bureaux de la compagnie, à dater du 15 juin prochain.
THOS. F. BRAGG, secrétaire.
Nlle-Orléans, 12 mai 1876. 21mai—21,28,4,11,18juin

H. CASSIDY,
FABRICANT DE VOILES
ET
Agent pour la vente du Duck Coton,
JE SIGNALE à l'attention des hommes de chemins de fer et des autres non grand stock de DUCK COTON de toutes les largeurs et qualités. Je les offre en gros, aux prix des fabriques.
On trouvera constamment chez moi toute espèce de TENTES et PRELARTS, des drapeaux de toutes les NATIONS, &c., que je fais et que j'offre aux prix les plus raisonnables. Mon expérience de quarante ans à la Nouvelle-Orléans m'autorise, j'espère, à garantir mon travail sous le rapport de la qualité et des prix.
H. Cassidy,
Au No 95 de la rue du Camp, près Poydras
8avril—3m

Institution de Mlle Defrance,
Pensionnat de Demoiselles
Dirigé
PAR MLLE SUZANNE LARRIEU.
Vincennes, 15 rue Montreuil, près Paris, France.
CET établissement fondé depuis 60 ans offre toutes les garanties pour l'éducation des jeunes personnes. Des cours y sont faits par des professeurs de Paris. Sous le rapport de l'instruction, l'institution a les mêmes avantages que et elle était située dans Paris, tandisque sous le rapport de l'hygiène, elle est placée dans des conditions exceptionnelles, étant près du bois de Vincennes et entourée d'un air pur et salubre.
Pour informations et références s'adresser au rédacteur en chef de l'Abeille. 5 avril—

A vendre.
A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts :
Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (ceilling) à $12 00 les mille pieds, livré.
R. W. Ecards à $12 00 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant.
NICHOLAS CONNELL.
Bois—les Remparts

ANT. CARRIERE, R. L. CARRIERE. O. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE.
A. Carrière & Sons,
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.
7sept—1an

Magasin Pontochartrain d'articles à bon marché.
Le Pontochartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A LACROIX,
Au coin des rues François et Pontochartrain.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.
On trouvera toujours chez moi un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.
Les Acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.
Ma devise est :
Ventes rapides et légers bénéfices.
15 déc76—1an

LEON GUETROUZE. OSCAR BOIS.
OUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
EPICERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Rieux,
Coin Vieille-Levée et Bienville.
17 juil 76—1 an Nlle-Orléans.

SPECTACLES, BALS, &c.

La célébration
—DU—
CENTENAIRE,
PAR
L'Association de Bienfaisance des Commis de la Louisiane
AUX FAIR GROUNDS,
Le Mardi, 4 Juillet 1876,
surpassera de beaucoup toutes les fêtes précédemment données par cette organisation.
Le programme des amusements, que l'on prépare, sera très long et très attrayant; il sera publié aussitôt qu'il sera complété.
Souscription.....50 cents.
Les applications pour invitations de dames peuvent être mises à l'imprte quel membre de l'Association.
Toute correspondance relative à la célébration doit être adressée au Président du Comité, Lock Box 1766. 14 mai, 21, 28 juin 4, 11, 18

Chemin de fer d'Orléans.
CARS POUR LES FAIR GROUNDS.
La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans prévient les Sociétés, les Clubs, les Ecoles et les Réunions particulières qui organisent des pique-niques et qui ont besoin de Chars pour se transporter, eux et leurs invités, aux Fair Grounds, qu'ils peuvent en retenir le nombre qu'il leur plaira en s'adressant au bureau de la Compagnie, coin Lafayette et White, ou au Président, J. FLAUHERTY, No 8, rue St-Louis. Les excursionnistes seront déposés en face de la porte centrale des Fair Grounds. 22mai—1m

PROCESSIONS!
MONSIEUR B. NONNON,
COSTUMIER de l'Opéra de Paris, (France), fournisseur de S. M. l'EX-REINE D'ESPAGNE, fournisseur de S. M. le ROI des PAYS-BAS, fournisseur des Processions Carnavalesques des Etats-Unis,
A l'honneur de prévenir Messieurs les Présidents et Membres des Comités des PROCESSIONS DU CARNAVAL, qu'il sera à la Nouvelle-Orléans le 25 Mai prochain, et qu'il se tiendra à la disposition des Sociétés.
Lui écrire, RESTAURANT ANTOINE,
63 rue St-Louis,
22avril—2mDMarJ Nlle-Orléans.

Le Dr. G. P. MALONEY
150.....Rue du Canal.....150
CHIRURGIEN-DENTISTE.
Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, ancien du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations qui le plus parfait possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs ratelier artificiels. 2mov—

NERVOUS EXHAUSTION.—(Epuisement nerveux)—Essai comprenant une série de lectures faites au Musée d'Anatomie de Kahn, à New-York, sur la cause et la guérison du déclin prématuré, indiquant comment on peut, infailliblement, recouvrer la santé, présentant, clairement, les obstacles au mariage, donnant le traitement de la faiblesse du corps et de l'esprit qui prennent les nerfs. L'ouvrage est le fruit de vingt ans d'expérience. Prix, 25 cents. S'adresser à l'auteur, le Dr J. KAHN, dont le cabinet et la résidence sont au No 51 East 10th street, New-York. 14avril—4m

REMEDE INFAILLIBLE
—CONTRE LA—
DYSSENTERIE.
Le remède de Mme Willos qui est infaillible dans les cas de dyssenterie les plus graves, vient d'être patenté et recommandé sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY." On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 126 et dans les principales pharmacies de la ville. 27oct—1an.

Somnambule.
Le professeur LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritaliste; en maladies et en affaires. Il vous dira le meilleur place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires; il donne des conseils sur les affaires; il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des traches de famille, et les maladies incurables ou abandonnées par les docteurs; comme maladies de poitrine, maladies scrofuleuses, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 172 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, au médecin, de 9 à 3 heures.
22mai76—1an

La merveilleuse Mme Anna.
QU'EST-CE que l'avenir! qu'est-ce que le passé! qu'est-ce que nous ignorons! qu'est-ce que nous savons! qu'est-ce que nous ne savons pas! Nous sommes environnés de nombreuses choses qu'il nous importe le plus de connaître!
Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie : bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., et révèle les mystères les plus cachés.
Office : rue Delerd 214, entre Baronne et Carondelet. Heures : depuis 9 heures du matin jusqu'à 8 du soir.
16nov—1an.

Au Public.
Les soldats de la guerre du Mexique répondent à l'appel de leur pays : ils défendirent son drapeau, maintinrent et au force et sa justice. Leur conduite prouva qu'ils n'avaient pas dégénéré, qu'ils étaient dignes de leurs ancêtres. Le gouvernement américain donna la paix à ce pays conquis, détrôna un dictateur, rendit à une nation délivrée le droit de se gouverner elle-même, et demanda, pour toute récompense, pour toute indemnité, que les droits des citoyens américains fussent respectés à l'étranger comme chez eux.
Les Etats-Unis achetèrent du Mexique une partie du territoire, qui, bien qu'il appartînt à la race espagnole depuis plus de deux siècles était peu habité et peu productif.
C'est donc aux soldats américains de la guerre du Mexique que sont dues la reconnaissance des droits américains dans un pays étranger, l'acquisition de l'Orégon, de la Californie et du Nouveau Mexique.
La plupart des soldats de Taylor et de Scott sont morts. Les survivants ne sauraient être responsables de chercher des avantages politiques dans des faits glorieux que la reconnaissance ou nation a déjà récompensés; ces faits ne pourraient guère, d'ailleurs, dominer les grandes questions du jour.
A qui donc appartiendrait-il de rappeler aux citoyens de la Louisiane l'origine de nos libertés et de nos institutions?
Mais par ces considérations, les vétérans louisianais associés de la guerre du Mexique invite le peuple de l'Etat à célébrer le centenaire à la Nlle Orléans; ils croient
Qu'il est très important de signaler à la jeunesse, aux citoyens de demain, quelques-uns des ancêtres immédiats sont venus s'établir dans les Etats-Unis à une époque de paix et de prospérité, les sacrifices qu'exige la forme du gouvernement et les immenses progrès qui en découlent. Il leur paraît utile, il sera utile à d'autres, de conserver, comme les Hébreux, le souvenir des souffrances que leurs ancêtres ont endurées en traversant les révolutions pour arriver à la liberté.
Qu'une très petite partie du peuple est à même de se rendre à Philadelphie, à cause de la distance et des frais.
La célébration, si elle avait lieu ici, démontrerait à toute la population la valeur de l'Union iciferait apprécier les sacrifices qu'il a fallu subir pour établir et maintenir cette Union. Les citoyens auront plus de respect pour le trésor dont ils ont hérité et qu'ils doivent à appliquer à conserver. Il serait même à désirer que tous les Américains, le même jour et à la même heure, et frissent leurs remerciements à Dieu, et le priassent de continuer à protéger le pays aussi longtemps que la Nation Américaine le méritera.
Capitaine WM. TENBRINK, président.
Capitaine JOHN PURCELL, 1er vice-président
Capitaine J. K. BOEHLER, 2nd vice-président
Soldat J. BENJ. CHANDLER, secrétaire.
Capitaine J. M. VANDEGRIFF, trésorier.
Sergent J. W. DEMASTERS, marshal.
Comité exécutif du Louisiana Associated Veterans of the Mexican War, au No 53 de la rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.
12 mai—tf

L'Union Française,
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.
Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs Artisans, et ouvriers en tous genres. Des livres